## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Concerne : Dossier de reconnaissance et d'expropriation au sens du décret du 2 février 2017 Parc d'activités économiques du Wisbeley

Le Collège communal de la Commune de LIBRAMONT-CHEVIGNY porte à la connaissance du public qu'il soumet à enquête publique le dossier de demande de reconnaissance et d'expropriation introduit par l'opérateur IDELUX afin de développer la zone d'activités économiques dénommée « Parc d'activités économiques du Wisbeley », située sur le territoire communal, suivant les dispositions du décret du 2 février 2017 relatif au développement des parcs d'activités économiques et de son arrêté d'exécution du 11 mai 2017.

Ledit dossier peut être consulté à la maison communale – Service Urbanisme – Place Communale 9 à 6800 Libramont-Chevigny, tous les jours ouvrables de 13 h à 16 h 30 ainsi que le samedi de 9 h à 12 h uniquement sur rendez-vous (Service Urbanisme – 061/51.01.17).

L'enquête publique se déroule du 2 mai 2023 au 31 mai 2023 inclus.

Les réclamations ou observations relatives au dossier dont objet sont à adresser par écrit au Collège communal de et à LIBRAMONT-CHEVIGNY jusqu'au 31 mai 2023 inclus ou exprimées lors de la séance de clôture de l'enquête qui se tiendra le 31 mai 2023 de 15 h à 15 h 30, à la maison communale de LIBRAMONT-CHEVIGNY.

A LIBRAMONT-CHEVIGNY, le 25 avril 2023. Par le Collège,

Le Directeur Général,

La Bourgmestre,

Maximilien GUEIBE

Laurence CRUCIFIX